

Edith ARCHAMBAULT.- Il m'appartient de conclure. Je vais essayer d'être brève. Je conclus seule car Jean-Louis Cabrespines est appelé au Parlement pour y défendre la loi-cadre sur l'économie sociale qui devrait voir le jour au printemps prochain. D'autre part, je voudrais vous rappeler que ce séminaire est actuellement pris en note et qu'il sera mis en ligne sur le site de l'ADDES d'ici à une quinzaine de jours.

Je voudrais simplement prolonger ce que vient de dire Martin O'Connor. La réflexion sur les indicateurs de richesse avance lentement mais avance au niveau européen, sur le plan macro-économique. La France se trouve en tête de file de cette avancée vers d'autres façons de mesurer la richesse. Comme les choses prennent du temps, d'ici à une dizaine d'années, je pense que nous disposerons d'une panoplie convenable d'indicateurs reposant sur les trois piliers : économique – c'est déjà bien assuré – social et écologique. Ce sont les trois pieds sur lesquels nous devons marcher.

Par ailleurs, je souhaiterais partager avec vous quelques points que j'ai retenus et qui me paraissent croiser développement durable et économie sociale. Tout d'abord, j'ai retenu la notion de réciprocité élargie, exprimée par John Stuart Mill en termes de concurrence tempérée par la sympathie. L'économie sociale est sur le marché mais elle est arrimée, dans le meilleur des cas, à ses sociétaires. De ce point de vue, elle peut assurer cette concurrence tempérée par la sympathie.

Il me semble aussi que de plus en plus, l'économie sociale tente de faire un circuit de valeur de la récupération des déchets et d'autres éco-activités, même si elle est un peu en retard par rapport aux grandes entreprises. Cette économie sociale prend la forme de l'insertion par l'activité économique mais aussi des formes associatives ou coopératives.

J'ai été très intéressée par le concept d'agriculture écologiquement intensive. Les coopératives collectent plus de 50 % de la production agricole. Par conséquent, elles ont un impact important dans ce domaine. Il semble que l'aspect innovation et formation est essentiel, et le fait que les agriculteurs soient à l'origine des innovations et de la formation me paraît fondamental. C'est bien une illustration du sociétariat en marche.

J'ai aussi trouvé que l'accession sociale sécurisée des coopératives d'habitat éviterait certainement, une fois généralisée, des catastrophes comme celle qui a mis des millions d'Américains à la rue à la suite des *subprimes*. Des syndicats solidaires, une charte de transparence, un habitat groupé coopératif... Tout ceci paraît tout à fait précurseur et mérite d'être développé.

Enfin, j'ai noté avec intérêt que dans les pays en développement, nous faisons souvent du développement durable comme M. Jourdain faisait de la prose. Je pense à ces méthodes

d'irrigation qu'on trouve au Maghreb, qui sont extrêmement efficaces et qui ne coûtent rien puisque les gens creusent les canaux bénévolement.

Par ailleurs, l'opposition entre démarche de responsabilité sociale d'entreprise par le haut et démarche de responsabilité sociale d'entreprise par le bas est à méditer. Évidemment, l'économie sociale est plus douée pour tout ce qui vient par le bas. Il faut donc essayer de conjuguer cela avec des impératifs venant du haut, qui sont des impératifs gouvernementaux. Je pense qu'il faut que ces deux démarches se rencontrent.

L'économie sociale est apparue dans plusieurs des interventions comme un laboratoire mais évidemment, c'est l'économie dominante qui fait la différence. Des partenariats sont possibles entre les deux et il faut réfléchir à ces partenariats du futur.

Enfin, la cartographie des parties prenantes – différentes selon les entreprises, qu'elles relèvent de l'économie sociale ou non, selon les activités et selon les pays – est à méditer. Nous ne devons pas être impérialistes dans notre façon de voir les choses.

Voilà ce que j'ai retenu. Je vous invite maintenant à vous retrouver autour du buffet convivial qui nous attend.